

Améliorer la circulation sécurisée pour tous : L'exemple de la rue des écoles

Certaines voies publiques communales affectées à la circulation posent des problèmes du fait de leur configuration et/ou de l'augmentation de leur fréquentation.

La rue des écoles dans sa configuration actuelle est une parfaite illustration de la difficulté à concilier modes de déplacements et sécurité des usagers.

Figurée **en vert** sur la vue aérienne ci-dessous, c'est une des 4 voies de desserte de la partie urbanisée centrale du sud de Saint-Sébastien depuis la RD 830 (rue du général de Gaulle), à partir des **jonctions figurées par un cercle rouge** d'est en ouest ci-dessous :

- rue du grand parc, rond point qui dessert aussi l'avenue du vallon fleuri,
- rue du grand parc, feu rouge qui sert aussi pour la rue Léo Lagrange
- rue des écoles, feu rouge qui sert aussi pour la rue de l'église
- rue du bois gencelin, feu rouge.

On note que le feu rouge au niveau de la rue de l'équerre, **figuré par un rond bleu**, permet un accès en sens unique vers la rue des vergers qui rejoint ensuite la rue des écoles après avoir contourné la mairie.



La circulation des véhicules à moteurs est **autorisée en double sens** sur la totalité des 600 mètres de longueur totale de la rue des écoles.

Par ailleurs, le **bus T3** du Transurbain emprunte également la rue des écoles, avec un arrêt « Bois des fosses en son milieu ».



Or tous les usagers de cette rue, piétons, cyclistes ou conducteurs de véhicules motorisés à 2 ou 4 roues doivent se montrer particulièrement vigilants sur un tronçon de la chaussée qui **est trop étroit sur une longueur de 160 mètres**, figuré par la **flèche orange** ci-dessous :



Vue en direction du quartier du Haut Péan en étant à la hauteur de la mairie, la flèche orange correspond au tronçon de 160 mètres trop étroit



Vue inversée de ce tronçon en direction de la mairie



Vue du trottoir qui n'est présent que sur **un seul côté** sur ce tronçon



Deux voitures peuvent certes se croiser, ce qui laisse peu de place à des piétons, mais cela devient assez délicat avec des véhicules de plus gros gabarit, et **impossible si un bus ou un camion** est engagé sur ce tronçon



Deux lampadaires sont positionnés chacun à une des extrémités de ce tronçon, mais il n'y a pas d'éclairage public intermédiaire entre eux



Vue de l'insuffisance de l'éclairage du tronçon lorsque la nuit est tombée, un des deux lampadaires ne fonctionne pas (23/02/2020 à 19 h 30)



Vues en direction du quartier du Haut Péan en étant à la hauteur de la mairie. Il s'agit de la **même photo** prise alors qu'une voiture arrive au stop, mais la vue de droite à juste été considérablement éclaircie sur PC, ce qui permet de distinguer la silhouette d'un piéton qui est invisible à l'œil nu sur la vue de gauche à cause de l'éblouissement engendré par les phares (il n'y a **aucun** trucage, photo prise sans flash le 23/02/20 à 19h30)



Le **diagnostic** des problèmes ainsi identifiés pour ce tronçon de voirie est le suivant :

- La chaussée trop étroite est inadaptée à une circulation dans les 2 sens de véhicules à moteurs ou de vélos alors qu'il n'existe pas de limitation de gabarit, le croisement de véhicules est dangereux a fortiori si des piétons sont présents.
- Il est impossible à une personne se déplaçant en fauteuil roulant ou avec un landau ou une poussette pour enfants ou tenant un animal en laisse d'utiliser le trottoir, qui est également trop étroit et en mauvais état.
- Les usagers à pied empruntent systématiquement la chaussée et doivent se « réfugier » sur le trottoir lorsque des véhicules motorisés se présentent.
- L'éclairage public est absent alors qu'il s'agit du linéaire sur lequel il devrait être optimal.

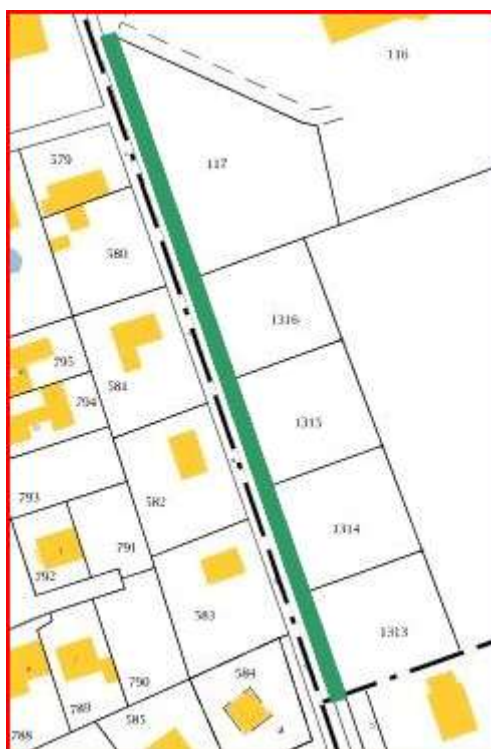
Sur la base de ce **constat d'une dangerosité avérée pour la sécurité des usagers**, quelles sont les solutions qui pourraient être envisagées pour améliorer cette situation ?

1^e option : l'élargissement et le réaménagement de ce tronçon de voirie

La vue cadastrale en plan ci-dessous de l'ensemble des parcelles bordant la rue des écoles sur ce tronçon montrent que la seule possibilité, du fait de la proximité des habitations existantes du côté pair, serait d'élargir la voie publique avec une bande de terrain prise du côté impair sur lequel il n'y a pas d'habitations ou construction à proximité immédiate :



Il s'agirait d'un recul des limites de 5 parcelles privées concernées, sur une bande terrain figurée ci-dessous en vert, afin de pouvoir élargir le tronçon de voirie sur 160 mètres.



Cette modification foncière de parcelles privées serait envisageable par voie d'acquisition amiable après négociation, un seul propriétaire étant a priori concerné.

Elle supposerait ad minima que ce propriétaire soit indemnisé, mais également que les troubles de jouissance induits soient pris en compte, en l'espèce la reconstitution d'une séparation arbustive offrant une isolation visuelle correspondant à la configuration de la haie existante qui serait supprimée.

Une évaluation précise des emprises nécessaires devrait être réalisée, ce qui suppose en préalable que le projet de voirie réaménagée ait fait l'objet d'une étude de faisabilité technique en fonction du but recherché, qui devrait être défini avec précision.

Rechercherait-on uniquement une amélioration de la sécurité des usagers, ou souhaiterait-on aussi en profiter pour promouvoir par effet d'aubaine un mode de déplacement écologique au niveau local, en clair une piste cyclable dédiée ou partagée avec les piétons ?

Il faudrait aussi intégrer le déplacement de certains réseaux existants, par exemple les poteaux électriques présent du côté impair.

Et naturellement un détail estimatif du coût d'une telle opération pour la commune et des aides financières extérieures éventuelles devrait être lancé avant toute décision.

2^e option : la mise en sens unique ou la limitation de l'usage de ce tronçon de voirie

Séduisante, car à priori moins complexe, moins coûteuse et plus facile et rapide à mettre en place, l'instauration d'un sens unique présente des avantages, mais également des inconvénients.

Effet d'aubaine, il y aurait peut-être même assez de place à la fois pour des piétons et vélos, avec une piste dédiée dotée d'une séparation physique du reste de la voie publique affectée à la circulation des engins motorisés dans un seul sens.

Mais quel serait le « bon sens unique » ?

Celui par lequel on ne pourrait plus accéder directement à la mairie, à la salle des associations, aux services techniques et au multi-accueil/halte-garderie depuis l'intersection de la rue des écoles avec la RD 830, obligeant ainsi un détour par l'un des accès exposés plus haut ?

Ou celui en sens inverse qui obligerait les habitants de la partie au sud de la RD 830 d'emprunter un des 3 débouchés restants ?

Dans les 2 cas, des études de trafics seraient nécessaires pour évaluer les conséquences des modifications des flux de circulations, aux heures de pointe en particulier.

En effet, une voie de dégagement de type « tourne à gauche » peut rapidement devenir une source d'embouteillages même potentiellement accidentogène si elle est sous-dimensionnée au regard du trafic et de la longueur de la file de véhicules en attente.

Les conséquences des modifications de circulation devraient être soigneusement évaluées, il suffit de penser au trajet de la ligne de bus qui serait à revoir avec l'EPN.

Etudes préalables, coûts, financements, compétences partagées, coordination sont toujours des incontournables à respecter par une équipe municipale, même pour des projets qui de prime abord semblent assez simples à mettre en œuvre.

Mais à quoi tout cela servirait-il si les habitants n'ont pas leur mot à dire ?

On l'aura compris, à travers cet exemple, nous proposons une démarche participative et continue dans laquelle la sollicitation, la consultation et la participation des Sébamorsentins en amont des réflexions à mener est primordiale.

Notre engagement est de ne pas décider seuls pour vous, mais de décider ensemble avec vous : il s'agit d'un principe démocratique applicable pour toute question locale, concrète, et susceptible d'avoir des répercussions directes sur votre vie quotidienne.

CONTACT PRESSE

Florent CRISTOBAL

Port. : 06 09 09 84 98

Saintsebastienpourtous2020@laposte.net

www.saint-sebastien-pour-tous.fr



@saintsebastienpourtous

